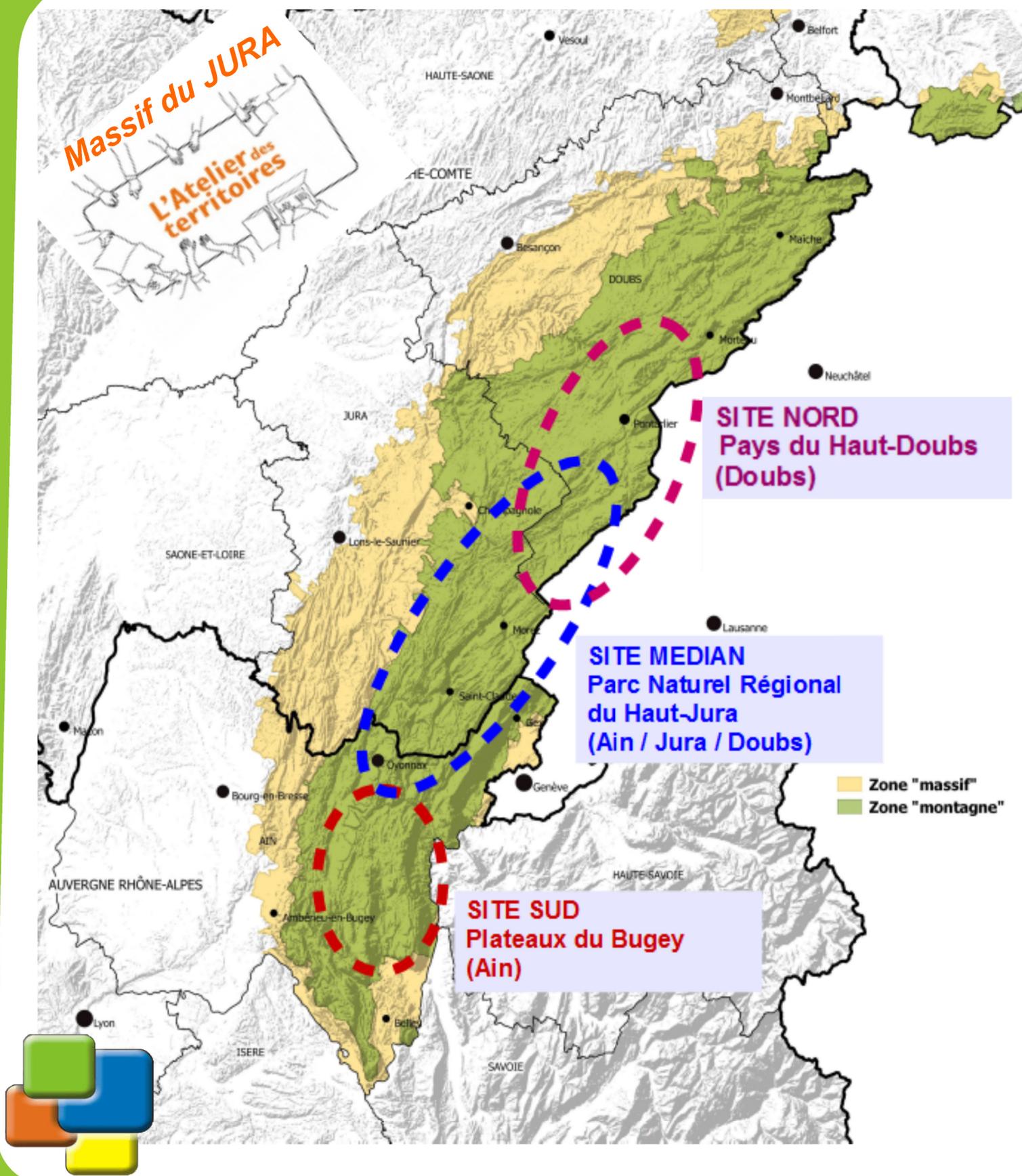


« Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique »



A l'occasion des 30 ans de la loi Montagne, une « feuille de route pour la montagne à l'heure du défi climatique » a été présentée par le gouvernement lors du Conseil National de la Montagne réuni le 25 septembre 2015 à Chamonix. Parmi ses actions, cette feuille de route prévoyait le lancement d'une session de l'**Atelier des Territoires** consacrée aux territoires de montagne, pour contribuer à renouveler les stratégies d'aménagement de ces espaces spécifiques, dans une démarche de projet partagé.

Aussi, la session 2016-2017 de la démarche " Atelier des Territoires " organisée alors par le Ministère du Logement et de l'Habitat Durable comportait deux thématiques dont l'une d'elles était « **Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique** »,

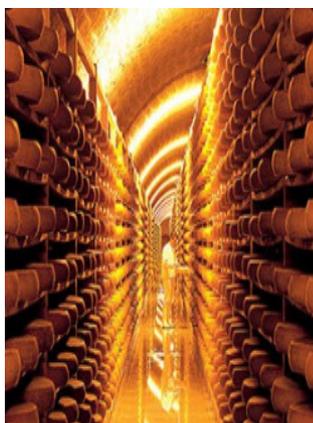
C'est dans ce cadre que les **directions départementales des territoires (DDT) de l'Ain (01), du Doubs (25) et du Jura (39)** soutenues par le **commissariat à l'aménagement du massif** et les **2 DREAL** ont proposé une candidature unique.

Cette candidature multi-sites, a été reconnue par le comité de sélection national comme étant atypique et ambitieuse :

- **car elle concernait trois sites appartenant au massif du Jura**, à savoir les Plateaux du Bugey (01), le Parc Naturel Régional du Haut Jura (01-39-25) et le Pays du Haut-Doubs (25),
- **mais aussi par son ambition de fédérer les acteurs des trois départements et deux régions** via la mise en place d'une gouvernance élargie à l'échelle du massif, afin de valoriser les initiatives locales et de les démultiplier ainsi que de construire une stratégie globale sur l'ensemble de ce grand territoire.

La candidature reposait sur une problématique commune à l'échelle d'un territoire du massif du Jura, où l'économie se structure autour du tourisme hivernal, l'agriculture et la forêt, ces trois secteurs s'appuyant sur des ressources naturelles menacées par le changement climatique.

La question de l'eau, dans ce massif karstique et donc peu à même à conserver en quantité et en qualité cette ressource, était également posée.



Ainsi, l'atelier des territoires a offert l'opportunité de dresser les contours d'un **projet commun de développement durable pour vivre et travailler sur le massif du Jura** en adaptant l'utilisation de ses nombreuses ressources au changement climatique et en intégrant les enjeux de la transition écologique et énergétique.

En effet, face au changement climatique, et aux objectifs d'adaptation qui se sont rapidement dégagés, un certain nombre d'enjeux communs à l'ensemble du massif émergeaient :

- La conservation et la valorisation du caractère exceptionnel de son patrimoine et de son cadre de vie
- La préservation de ressources qui ont fondé l'identité du territoire : savoir-faire, filière bois, modèle agricole, pastoralisme, paysages, eau, biodiversité, etc.
- La consolidation d'une stratégie touristique commune
- L'aménagement et le développement d'un territoire soumis à l'influence de la proximité de zones urbaines et/ou frontalières
- L'amélioration des conditions de mobilité et d'aménagement numérique du territoire
- La mise en perspective du projet issu de l'Atelier des Territoires avec le schéma interrégional de massif

Chacun des 3 sites du massif présentait également ses spécificités, ses projets et ses propres enjeux qui ont pu être identifiés par les élus et les acteurs du territoire lors des échanges ainsi organisés.

La démarche « Atelier des Territoires » :

La démarche « Atelier des Territoires » repose sur des principes et une mise en œuvre particulière avec notamment trois temps forts que sont les séances en ateliers.

Depuis une dizaine d'années, elle a su convaincre nombre d'élus, partout en France.

En effet, même si **initiée par les services de l'État**, elle est menée **au service du territoire et ce sont les élus et les partenaires locaux qui en sont les principaux acteurs.**

Les objectifs de la démarche:

- faciliter l'émergence d'une **stratégie anticipatrice issue d'une réflexion collective autour des enjeux d'un territoire** qui n'est pas forcément celui d'une entité administrative ou institutionnelle
- engager les acteurs locaux dans un processus de projet grâce à la **co-construction et à la concertation** tout au long de la démarche

Les principes de la méthode :

- une réflexion qui part **des valeurs du territoire, ses spécificités et des projets en cours**,
- une validation continue de cette réflexion grâce à un travail en mode « atelier » qui permet la **construction du projet au fil des séances** avec les acteurs responsables de l'aménagement (élus, partenaires et services de l'État locaux) grâce à l'accompagnement d'une équipe d'ingénierie.
- **une approche pluridisciplinaire** mobilisant une équipe composée de professionnels (architectes, paysagistes, urbanistes...) qui peut s'allier d'autres compétences-métier en fonction du thème abordé à chaque session de l'Atelier formant ainsi une « **communauté d'acteurs** » **aux côtés des élus et des services de l'État**
- l'apport d'un **regard neuf extérieur, dégagé des contingences locales**, permettant un questionnement élargi en termes d'échelles, d'espace et de temps
- un accompagnement des élus par les services locaux de l'État (DDT, DREAL, Commissariat de massif), épaulés par les services de l'Administration Centrale, le CEREMA et par le CVRH.

Le déroulé de l'atelier :

1- Un séminaire de présentation de la démarche (une 1/2 journée)

Présidé par Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs ==>>>

avec pour objectifs :

- de familiariser les élus avec la démarche : la méthode, les enjeux, le déroulé...
- de présenter chacun des sites et ses particularités
- d'apporter un témoignage concret par un élu ayant déjà conduit un atelier des territoires : en l'occurrence, celui de M. MIRMAND
Président de la Com Com du Pays de Craponne (43)
- de les faire échanger autour des enjeux du territoire au regard du sujet
« Vivre et travailler en montagne à l'heure du changement climatique ».



2- Des ateliers n°1 (1,5 jours par site) : Approche sensible et intuitive du territoire par un « jeu de regards croisés »

permettant :

- de découvrir et explorer ensemble chaque territoire, en autocar, pour l'appréhender de façon «sensible »
- de favoriser les échanges entre l'équipe pluridisciplinaire, les élus et les acteurs locaux sur le territoire
- à l'équipe pluridisciplinaire de formaliser ses premières « intuitions » et impressions sur la compréhension du-dit territoire

Prestataires = Groupement de cabinets pluridisciplinaires

- pilotés par F. BOUTTE Consultants, urbanistes spécialisés dans le développement durable des territoires,
- assistés de paysagistes-urbanistes de TN+, de programmistes experts en développement des territoires d'ALPHAVILLE et d'un expert en mobilité de RR&A.



3- Des ateliers n°2 et 3 (2 x 1/2 journée par site) : Énoncé de la stratégie territoriale par :

- un débat commun sur les pistes de réflexions dégagées lors de l'atelier précédent
- la construction d'une vision partagée du territoire et de ses transformations à long terme en matière d'aménagement, développement, vocation, usage, gouvernance...
- l'élaboration de la stratégie territoriale à grande échelle et sur le long terme ainsi que sa déclinaison sur chacun des sites
- l'établissement d'une feuille de route pour formaliser le contenu du projet et l'accord des acteurs de l'atelier des territoires



Allocution de Richard VIGNON Préfet du Jura et séance de travail « en ateliers »

4- Des travaux inter-sessions :

Entre les différentes sessions en ateliers, des rencontres intermédiaires organisées pour :

- permettre des échanges plus approfondis avec les élus, les acteurs institutionnels, les experts locaux ou les acteurs techniques
- approfondir la connaissance des projets locaux et de leurs enjeux par l'équipe pluridisciplinaire et les services de l'État
- explorer les thématiques posées et apporter des réponses aux questions non élucidées pendant les ateliers.

Ainsi une stratégie inter-sites a été dessinée autour des 4 axes de travail suivants :

Paysages productifs en mouvement

Excellence karstique
AOP résilientes
Adéquation prospective forêt bois

Tourisme jurassien

Un massif et des ressources à sublimer
Territoire réactif
Un refuge au milieu des métropoles
Une destination itinérance

Massif à haute qualité d'habiter

Circuits courts et sains
Urbanisme de qualité

Jura (presque) sans voiture

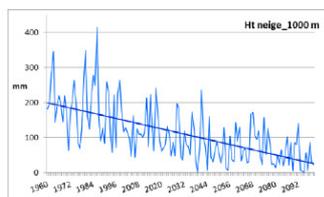
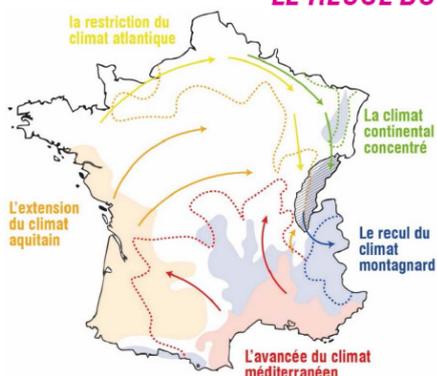
Un réseau TC « multi-scalaire »
Des solutions adaptées aux territoires « peu denses »
Rendre les offres lisibles/visibles pour l'usager
Le Jura, destination vélo (malgré le relief)

Lors de la 3^{ème} série d'ateliers, leur déclinaison opérationnelle locale a été construite par les acteurs à l'échelle de chacun des sites.

5- Un séminaire de restitution et de travail inter-sites afin de :

- partager et croiser l'approche des élus des trois sites
- présenter l'avancement des réflexions thématiques conduites en inter-sessions
- présenter la feuille de route et la cartographie associée à l'échelle inter-sites
- tirer le bilan et créer du débat autour des enseignements de ces ateliers
- approfondir les thématiques communes aux trois sites pour élargir la réflexion sur l'ensemble du massif

LE REcul DU CLIMAT MONTAGNARD



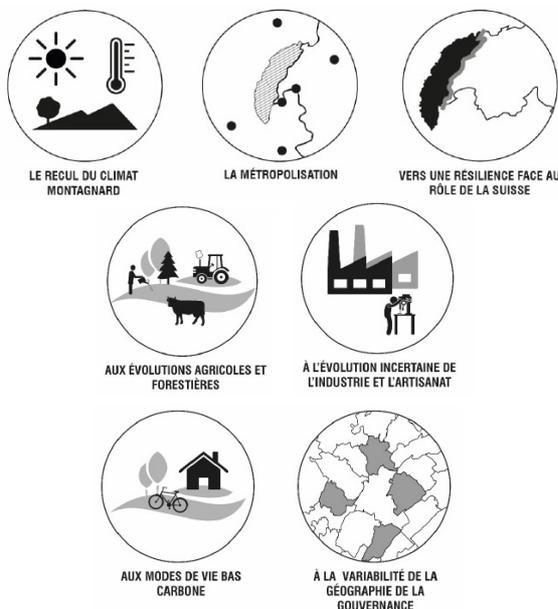
Les évolutions climatiques à horizon 2050 Source : Evolution simulée des aires bioclimatiques potentielles (Badeau et al., Carborol, 2010)

La baisse significative des chutes de neige à horizon 2100. Source : Etude Forêt-climat, PNRHJ



2050 : un climat toujours très variable, plus chaud, avec des incertitudes sur la pluie mais moins de neige et plus de sécheresse

S'ADAPTER ET CRÉER UN NOUVEAU CONTEXTE



6- Un séminaire de restitution-clôture de la démarche « Massif du JURA » :

L'un des éléments majeurs qui avait motivé cette candidature commune à l'échelle de trois sites était de fédérer autour d'un projet commun tous les acteurs de l'aménagement du territoire du massif du Jura.

D'où la présence, **sur la Station des Rousses, le 29 mars dernier**, d'environ une centaine de personnes issues de tous horizons (élus locaux départementaux et régionaux, socio-professionnels, techniciens, représentants des administrations, etc ... répondant aux invitations des 3 Préfets, du Commissaire de Massif, de la DGALN, des DREAL & DDTs) pour assister :

- à la **restitution des travaux par les Bureaux d'Études, et des tables rondes avec les acteurs**



Arnaud COCHET
Préfet de l'Ain

Isabel DIAZ
DGALN-DHUP

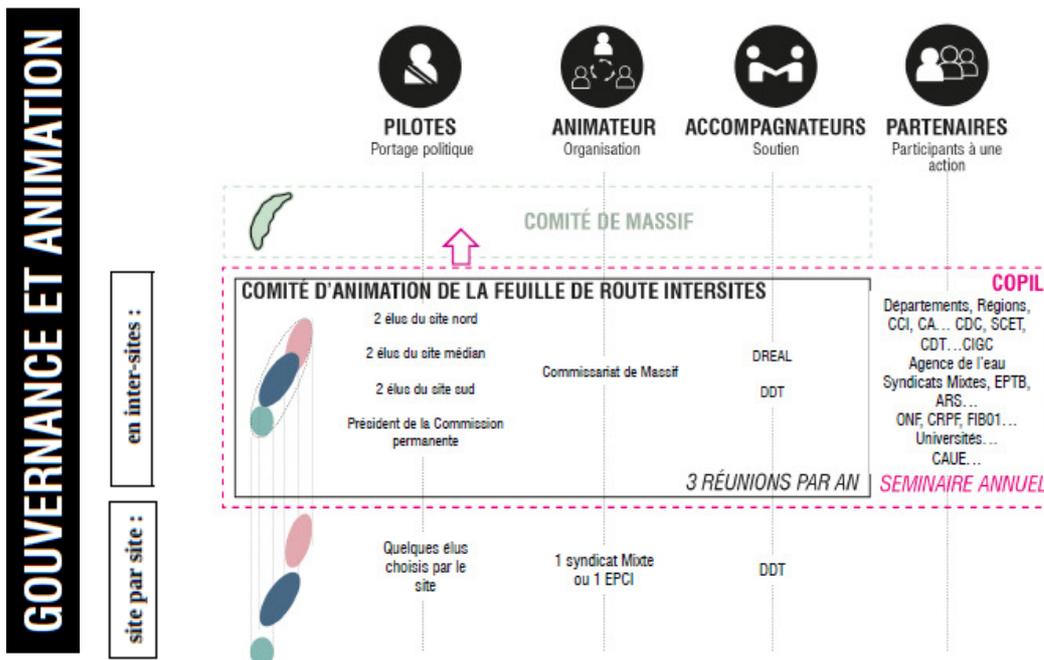


Florian DUPONT
F.BOUTTE Consultants

Sylvie VERMEILLET
Présidente Comité de Massif



- au « **passage de témoin** » entre l'**État** (initiateur de la démarche) et les **Collectivités** (désormais en charge de la gouvernance et la conduite effective des actions).



Ce séminaire a ainsi marqué l'aboutissement de cet important travail partenarial (initié par les DDT de l'Ain, du Doubs et du Jura, sous coordination/pilotage de cette dernière) ayant conduit, après 18 mois de réflexion collective, à l'élaboration, pour chacun des territoires:

- d'une feuille de route comprenant des pistes d'actions concrètes à conduire localement
- d'un plan guide et d'une note synthétique qui seront la traduction spatiale des orientations stratégiques décidées en atelier.

et à l'échelle du massif, d'un plan guide et une feuille de route également.

Ces productions constituant le reflet concret de l'engagement des élus et partenaires pour l'avenir du « Massif du Jura » ;



Les présents ont enfin unanimement et publiquement salué, via cette démarche, l'action de l'État, partenaire « à l'écoute des territoires », ayant permis « l'émergence d'idées » et « l'élaboration d'une vision prospective », et s'étant ainsi avéré comme « facilitateur de projets durables » à plus ou moins long terme.